

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

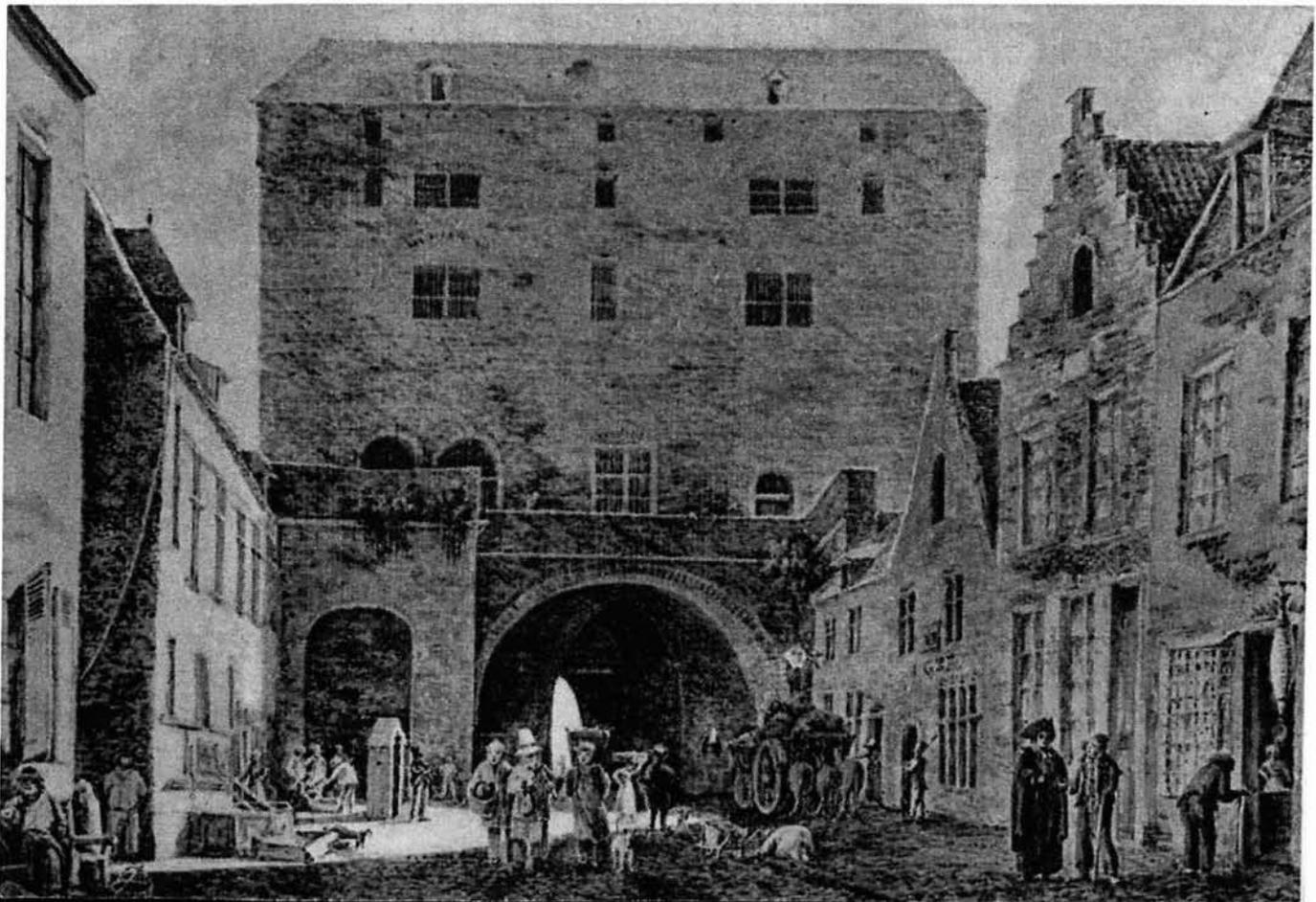


UCCLENSIA

Revue Bimestrielle – Tweemaandelijks Tijdschrift

209

Mars – Maart 2006



UCCLENSIA

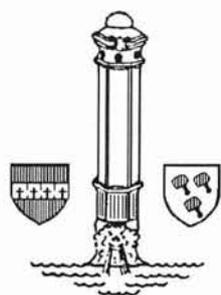
Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 02-376 77 43, CCP 000-0062207-30

Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 02-376 77 43, PCR 000-0062207-30

Mars 2006 - n° 209

Maart 2006 - nr 209

Sommaire – Inhoud



Édition: Jean Lhoir

Les origines d'Uccle (4) <i>Jean M. Pierrard</i>	3
Souvenirs, Souvenirs ...La maison de santé du Docteur Vanderkindere et la rue du Bouvreuil <i>Charles Hannesse</i>	9
Het fabriek van Stalle <i>Raf Meurisse</i>	13
Edith Cavell ou le courage en exemple <i>Jean Lowies</i>	17
Glané dans nos archives: Administration, Uccle, Carloo, Stalle <i>Henry de Pinchart</i>	21
Kareelbakkerijen in Sint-Genesius-Rode (2) <i>Jan De Cock</i>	25

En couverture: La Porte de Hal, avant sa restauration, par Paul Vitzthumb
(Bruxelles, Cabinet des Estampes)

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique - services de l'Éducation permanente
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles-Capitale
et de la commune d'Uccle

**Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs**

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement plus de 400 membres cotisants.

À l'instar de nombreux cercles existant dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, édition d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue <UCCLENSIA> qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode-Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean M. Pierrard (président),
Patrick Ameeuw (vice-président),
Éric de Crayencour (trésorier),
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire),
André Buyse, Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,
Stéphane Killens, Jacques Lorthiois,
Jean Lowies, Raf Meurisse,
Clémy Temmerman, Lutgarde Van Hemeldonck,
Louis Van Nieuwenborgh, André Vital.

Siège social:

rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles
téléphone: 02-376 77 43
CCP: 000-0062207-30

Montant des cotisations

Membre ordinaire:	7,50 €
Membre étudiant:	4,50 €
Membre protecteur:	10 € (minimum)

Jean M. Pierrard

Dans les précédents numéros d'Uclensia nous avons constaté que les bords de la Senne entre Drogenbos et Hal et aussi quelques vallées affluentes furent largement romanisées jusqu'au 3^e siècle de notre ère. Cet essor fut brutalement interrompu lors des invasions franques de 275 (ou 276).

Les Francs

MAIS QUI étaient les Francs? Il s'agit en tout cas d'un peuple germanique. Les Germains dont la langue est indo-européenne sont installés à la fin du néolithique au sud de la Scandinavie, au Danemark et au Schleswig. Au premier siècle de notre ère on distingue les Germains du nord, restés en Scandinavie, les Germains de l'est qui ont émigré à l'est de l'Elbe et parmi lesquels on retrouve les Vandales, les Burgondes et les Goths, et les Germains de l'Ouest que l'on retrouve au bord du Rhin, de la Weser et de l'Elbe. Parmi ces derniers on compte les Chérusques, les Chauques, les Frisons, les Saxons, les Suèves, les Sennons, les Lombards, les Marcomans et les Francs.

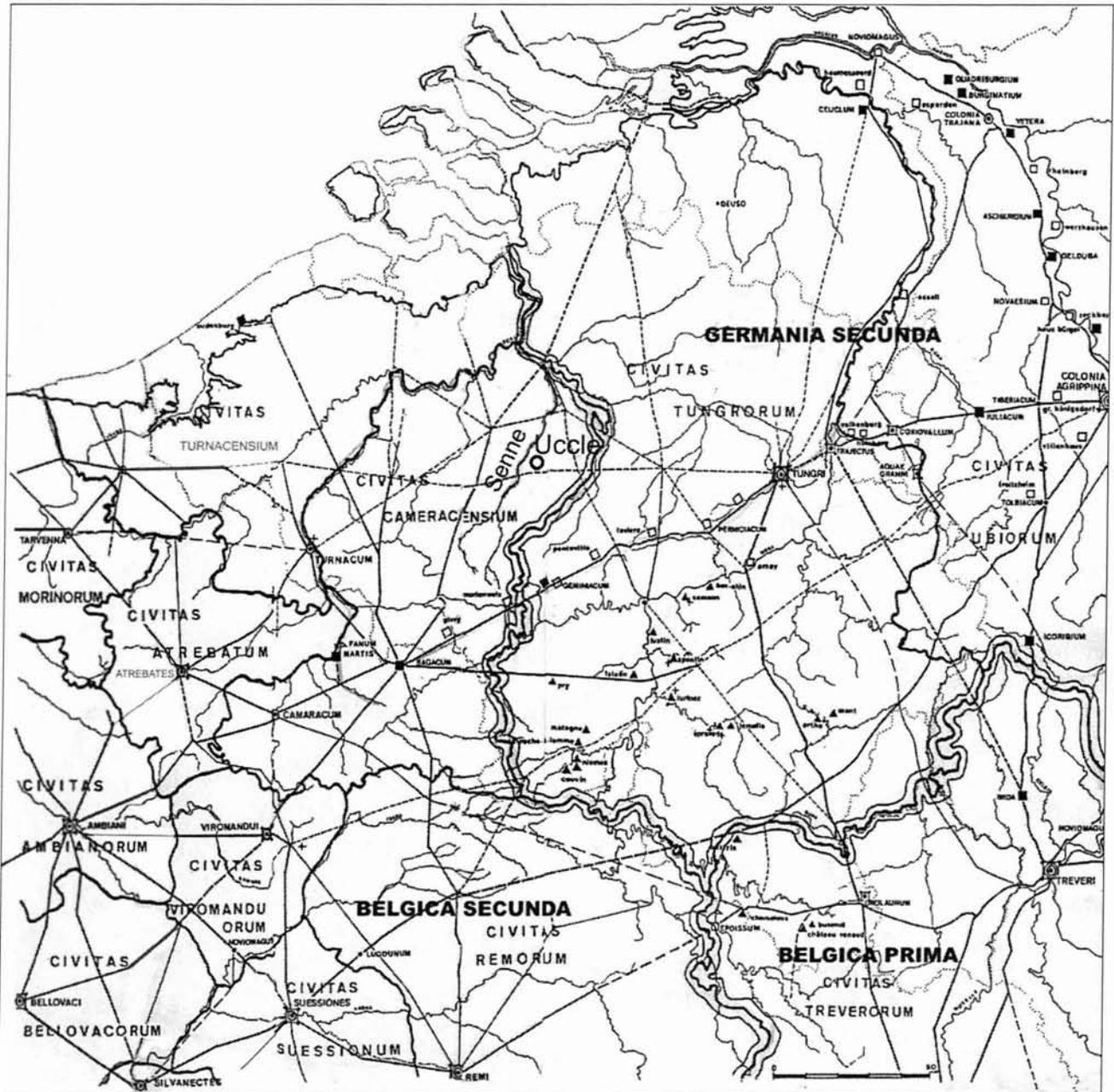


Trier, la Porta Nigra au 4^e siècle



*La Porta Nigra en 1994
(photo J. Lhoir)*

«Franc» est un terme générique qui a le sens de libre, brave ou guerrier. Les Francs groupaient en fait un ensemble de tribus germaniques parmi lesquelles les Saliens, les Chamaves, les Tencières, les Sicambres, les Bructères, les Usipètes et les Ambivarites. Il ne s'agissait pas à l'origine d'un grand peuple mais plutôt de plusieurs tribus ou bandes



Provinces et cités romaines au Bas Empire

guerrières, chacune obéissant à un chef parfois appelé «roi». Ce chef était élu par les guerriers. Ces tribus étaient sédentaires au besoin, mais se déplaçaient volontiers lorsque l'occasion se présentait d'occuper des terres plus fertiles ou de faire du butin.

Il semble bien qu'après le génocide des Aduatiques par César, les Tongres qui les avaient remplacés étaient une nation germanique. Par ailleurs les Romains admirent dans leurs armées un nombre croissant de Germains qui étaient ensuite installés comme colons.

Les évènements de 275

On s'accorde à dire que c'est en 275 (ou 276) que se produisit la grande rupture du «limes» qui protégeait la Gaule tout au long du Rhin. Des bandes guerrières envahissent la Gaule et grâce au réseau routier établi par les romains ils pénètrent rapidement à l'intérieur de celle-ci, détruisant tout sur leur passage. Nous avons vu que c'est l'empereur Probus qui parviendra à rétablir la situation. Toutefois le «limes» du moins à la frontière nord de l'empire ne sera plus reconstitué. Les forces armées sont dispersées de manière à

former un système de défense en profondeur. Un ensemble de fortins est notamment établi le long de la route Bavai–Tongres (chaussée Brunehaut). Raymond Brulet écrit à ce sujet ce qui suit: *La nouvelle stratégie militaire qui consiste à échelonner les troupes en profondeur amène à considérer la frontière non comme une ligne d'arrêt mais comme une zone fortifiée très vaste ... Au IV^e siècle le secteur nordique compris entre Nimègue et la mer du Nord ne semble pas avoir été fortifié et les territoires situés au sud de cette ancienne frontière paraissent massivement abandonnés. Dès lors, aucune ligne naturelle d'arrêt ne pouvant se concevoir au sud du Waal, la route Bavai–Cologne se mue en rocade d'importance vitale pour la défense de l'hinterland comme pour la défense des frontières elles-mêmes.*³⁶

Il convient encore de signaler ici les principales modifications administratives qui intervinrent alors. La cité des Tongres (civitas Tungrorum) fut rattachée à la Germanie seconde, ancienne Germanie inférieure avec Cologne comme chef-lieu, et ce sans doute pour des raisons militaires. La cité des Nerviens (civitas Nerviorum) à laquelle nous appartenions et dont le chef-lieu était Bavai vit celui-ci transféré à Cambrai compte tenu sans doute des grandes destructions survenues à Bavai. (Nous retrouvons ici



*Statuette de Mercure trouvée à Givry.
Bronze d'une vingtaine de centimètres*



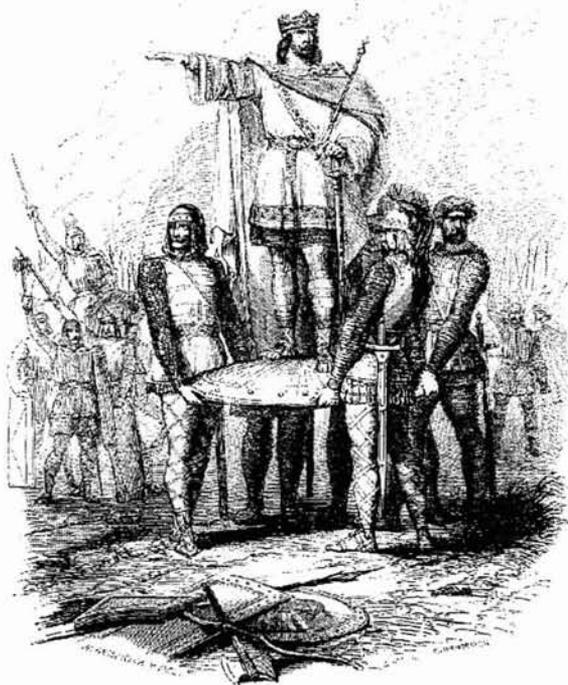
*Reconstitution du fortin de Liberchies (Bons-Villers), 3^e siècle
sur la ligne fortifiée Bavai–Cologne
(«La défense du territoire au bas-empire»
R. Brulet, Les dossiers de l'archéologie, n° 21, 1977)*

l'importance des voies d'eau dans l'empire romain.) La civitas Nerviorum devint ainsi la civitas Cameracensium. Enfin l'ancienne cité des Bataves (civitas Batavorum) disparut au cours du 4^e siècle.

Notre région après 275

La question se pose alors de savoir si la région d'Uccle et en particulier la vallée de la Senne fut alors totalement abandonnée. Nous avons pensé nous-mêmes que la forêt primitive aurait pu reprendre ses droits. Cela est

³⁶ Raymond Brulet: *ibidem*, p. 104.



*Élection d'un roi franc
(Théodore Juste, Histoire de Belgique)*

peu vraisemblable. Disons tout d'abord que les Romains n'avaient pas intérêt, surtout compte tenu de la pression continue qu'exercent les tribus germaniques d'au-delà du Rhin à laisser à l'abandon un territoire étendu, relativement fertile et déjà défriché.

Nous avons tendance à penser que dès le 3^e siècle, des Francs ou tout au moins des Germains s'installèrent dans une partie des terres délaissées en 275. À l'appui de cette thèse nous rappellerons tout d'abord que durant les années 287–288, un grand nombre de colons «barbares» furent installés en Gaule par Maximien et Constance Chlore, dans la mesure où les campagnes de Maximien et de Probus avaient fait énormément de prisonniers. Ces colons étaient attachés à la terre et astreints au service militaire.³⁷ Pourquoi n'auraient-ils pas aussi été installés dans nos régions?

Nous savons aussi que dès la fin du 3^e siècle, Constance Chlore permit aux

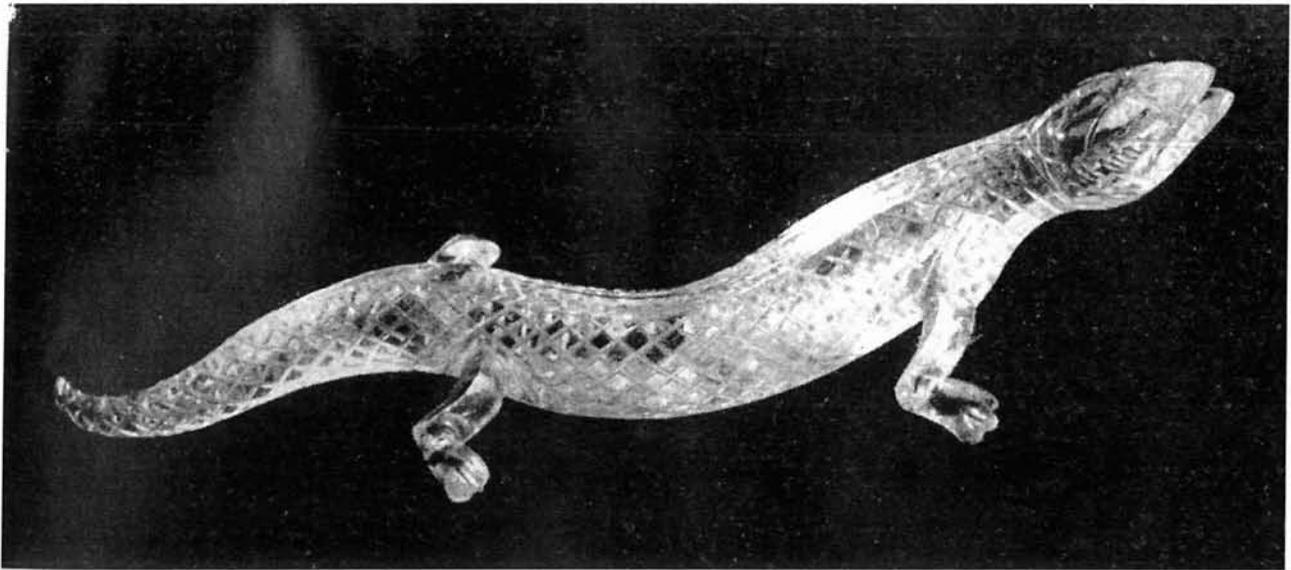
Francs Saliens de s'établir dans l'ancien pays des Bataves qui avait Nimègue comme chef-lieu et était limité au sud par la Meuse hollandaise.

Par ailleurs, et nous l'avons exposé, alors que les trois premiers siècles de notre ère ont laissé chez nous et particulièrement dans la vallée de la Senne de nombreux vestiges de leur présence, nous n'avons pratiquement aucune trouvaille archéologique concernant les deux siècles suivants et ce n'est que vers la fin du 5^e siècle ou le début du 6^e avec le cimetière franc d'Anderlecht que nous retrouvons des traces d'habitat. Il convient cependant de rappeler ici que les habitations des Francs, comme celles des anciennes populations celtiques étaient construites en bois et en torchis et couvertes de chaume et que ce mode de construction ne laisse guère de traces après une longue période et qu'il est donc normal



*Chef germain
(Théodore Juste, Histoire de Belgique)*

37 Léon Homo: *ibidem*, p. 472.



*Lézard de cristal de roche trouvé dans les tombes de Noirmont
(Par la Chaussée Brunchaut, M. E. Mariën)*

que les découvertes archéologiques relatives à cette époque soient fort rares. De plus les habitations des Francs étaient isolées les unes des autres. Par ailleurs les premières installations franques se confondent souvent avec les centres des villages d'aujourd'hui qui ont subi au cours des temps de nombreuses transformations.

En fait on peut penser que les anciens propriétaires des villas, les fonctionnaires, les négociants et beaucoup d'artisans périrent ou prirent la fuite et nous savons que ni les villas, ni les bourgades ne furent reconstruites.

Par contre les historiens locaux semblent admettre qu'une partie de la population gallo-romaine a pu rester active dans la région. C'est ainsi que Joke Delrue qui a écrit dans le bulletin du cercle d'histoire de Gooik considère qu'après la destruction de Kester (Castre), toujours en 275 (ou 276), il y eut une baisse sensible de la population mais que néanmoins, une partie de la population gallo-romaine a pu se maintenir.³⁸

Roger Van Kerkhoven, dans le bulletin du cercle d'histoire de Zemst considère qu'encore lors de la chute de l'empire romain, la Gaule Belgique était habitée par deux groupes de population: les anciens habitants qui étaient des Celtes et qui cultivaient les sols et le petit groupe de Gallo-Romains qui s'occupaient surtout d'administration de façon générale.³⁹

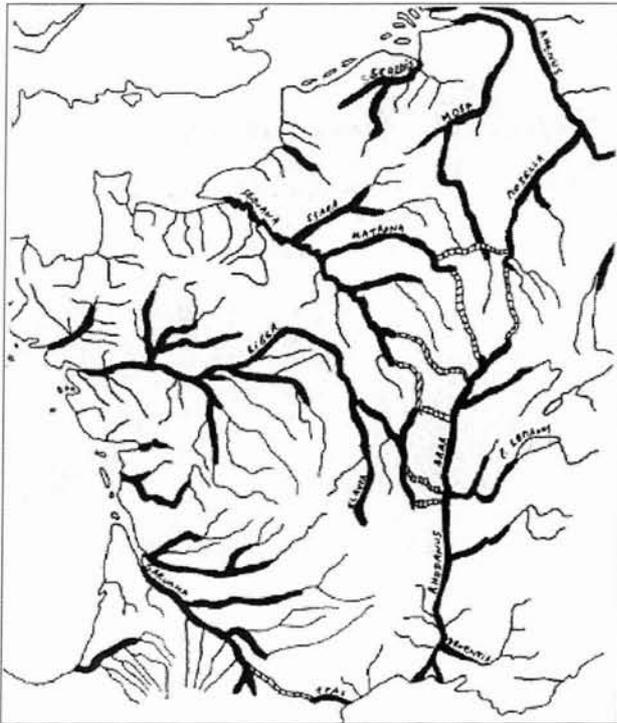
Cependant on peut alors s'étonner du fait qu'aucune habitation en pierre datant de cette époque et pouvant être attribuée à ce deuxième groupe n'aie été retrouvée. Par ailleurs, si l'on tient compte de l'insécurité persistante ayant régné dans nos contrées, les activités commerciales ont dû être sérieusement réduites.

Il vaut la peine de reprendre ici une réflexion de Théodore Juste,⁴⁰ même si ce texte est passablement ancien: *Rien d'ailleurs n'est plus obscur que le tableau des invasions continuelles des peuples transrhénans, pendant les III^e et IV^e siècles et de la résistance que leur opposèrent les Romains. Cependant les historiens ont constaté qu'à travers les vicissitudes de*

38 Joke Delrue: «De Merovingische periode in het bodemarchief» in bulletin n° 68 du *Heemkundige Kring van Gooik*, juin 2005, p. 20.

39 Roger Van Kerkhoven: «Simse onder de Franken» in *De Semse* déc. 2001 nr 4, p. 223.

40 Théodore Juste: *Histoire de Belgique*, 3^e éd. Bruxelles 1850, t. I^{er} p. 51.



Itinéraires fluviaux et portages dans la Gaule romaine (les hachures indiquent les portages) d'après J. Toutain, extrait de Hommes et fleuves en Gaule romaine.

toutes ces bandes souvent détruites ou chassées de leurs premiers établissements le nombre de petits chefs et des petites tribus franques allait croissant dans la Belgique et sur la rive gauche du Rhin.

La Senne et ses affluents. Note complémentaire

Dans le numéro précédent d'Ucclensia, nous avons été amenés à mettre en exergue le rôle joué par la Senne et plusieurs de ses affluents (Termeulenbeek ou Meerbeek, Kleinebeek) dans la romanisation de notre région.

À ce propos notre administrateur Jean Lowies nous a procuré un ouvrage intitulé

Hommes et fleuves en Gaule romaine dû à François de Izarra, paru en 1993.⁴¹ L'auteur s'y est attaché à décrire la navigation fluviale en Gaule, un sujet resté très méconnu jusqu'aujourd'hui. Parmi les points mis en exergue par l'auteur il nous faut pointer tout d'abord le fait que si les historiens ont généralement magnifié le réseau des routes romaines, ils n'ont par contre attaché que peu d'intérêt à la navigation intérieure, malgré son importance.

Il faut signaler aussi le fait que déjà à cette époque, les embarcations utilisant les voies d'eau intérieures étaient à même de transporter économiquement des charges de loin plus importantes que les chariots qui circulaient sur les chaussées (ou les diverticulum).

Il faut remarquer encore, et cela nous intéresse particulièrement que la limite de la navigabilité à l'amont des rivières était à l'époque romaine très supérieure à celle qui sera en vigueur durant les siècles ultérieurs, à cause de l'augmentation de la taille des embarcations utilisées. On peut donc imaginer que la navigation sur la Senne pouvait peut-être remonter encore bien en amont de Hal. Bien entendu, il y avait une limite que l'on ne pouvait alors franchir que par le portage et l'ouvrage de F. de Izarra publie une carte de la Gaule avec les principaux itinéraires de portage utilisés sous l'Empire Romain.

En ce qui concerne le cours inférieur de la Senne, il vaut la peine de remarquer que R. Van Kerkhoven dans un article déjà cité⁴² souligne l'importance des cours inférieurs de la Senne et de la Dyle pour le port de Rumst.

(À suivre)

41 F. de Izarra *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Paris 1993.

42 R. Van Kerkhoven < Simse onder de Franken > in *De Semse* n° 4, déc. 2001, p. 221.

Souvenirs, Souvenirs ...

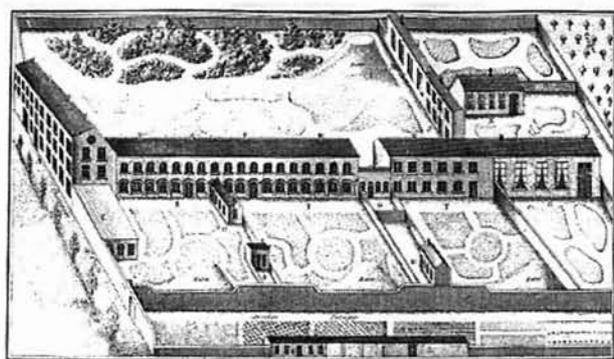
La maison de santé du Docteur Vanderkindere («Zotoies») et la rue du Bouvreuil

Charles Hanneesse

C'EST DANS LE HAUT de la commune, à la limite de Forest, que le bourgmestre et médecin Albert Vanderkindere dirigea une importante maison de santé hébergeant différentes catégories d'aliénés. Le côté le plus imposant était celui de la chaussée d'Alsemberg. Il commençait au coin de l'avenue Molière jusqu'à la rue Vanderkindere. La façade comportait de nombreuses fenêtres avec des volets en bois, mais aucune avec barreaux. Un simple rideau y était accroché, cela permettait de voir à l'intérieur. À côté, il y avait encore plusieurs grands bâtiments les uns à côté des autres presque jusqu'au coin de la rue Vanderkindere.

Les façades étaient faites en pierre bleue, ce qui leur donnait un certain cachet. Ces bâtiments étaient certainement réservés pour l'habitation du directeur et des personnels administratifs. Toutes les entrées et les sorties de l'établissement se faisaient par la chaussée d'Alsemberg.

Côté rue Vanderkindere, il y avait un grand et haut mur d'enceinte qui partait du coin de la chaussée d'Alsemberg en direction de la rue de la Mutualité. Dans ce mur, en face de la



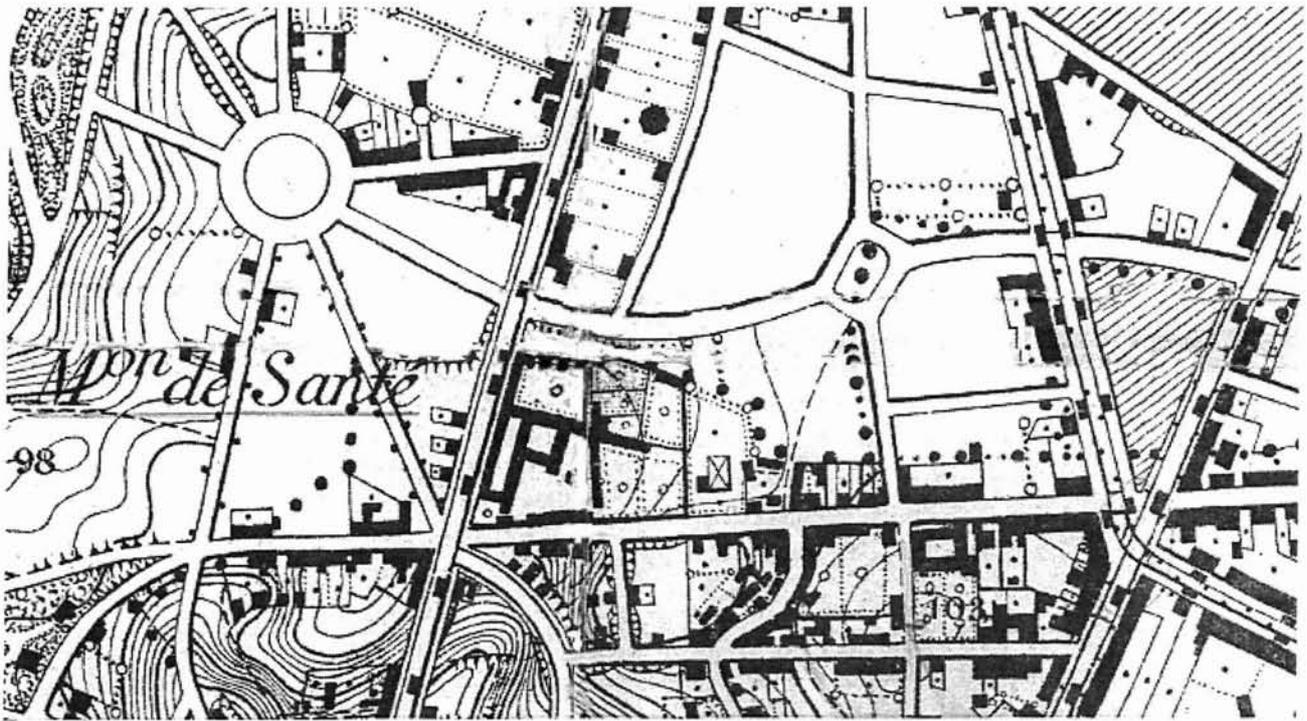
Maison de santé
(Lith. Persenaire)



La maison de santé du D^r Vanderkindere.
Façade chaussée d'Alsemberg

rue de la Seconde Reine, il y avait une grande double porte en bois; celle-ci était peinte en gris. Quelques dizaines de mètres plus haut, le mur se terminait à l'endroit où se trouvait la clôture d'une école maternelle. Celle-ci avait été bâtie en retrait de la rue. La cour de récréation se trouvait à l'avant.

De la rue Vanderkindere partait le mur d'enceinte qui traversait tout le terrain pour rejoindre celui de l'avenue Molière. C'est ainsi que fut scindé en deux parties ce grand terrain qui partait de la chaussée d'Alsemberg jusqu'à la rue de la Mutualité. La seconde moitié était traversée par un chemin au départ de la rue Vanderkindere jusqu'à l'avenue Molière. Celui-ci s'appelait, pour les habitués, *Brusselweg*, c'était un raccourci pour aller vers la ville. Il était très fréquent. Le terrain était divisé en nombreuses parcelles occupées par bon nombre de gens qui y cultivaient des légumes.



Extrait de la carte I.G.M. 5 / 1000 (env. 1913)

Un dimanche matin des années 1924-1925 à la maison de santé

L'établissement, malgré qu'il se trouvait presque entièrement sur le territoire de la commune d'Uccle, dépendait pour le culte de la paroisse Saint-Augustin à Forest. C'est ainsi que chaque dimanche matin, à 9 heures, le vicaire, Monsieur l'abbé Prins, accompagné d'un acolyte, venait y célébrer l'office.

L'entrée était située dans un des bâtiments de la chaussée d'Alseberg. Nous y étions accueillis, l'abbé, et moi comme acolyte, par un homme très affable. Il était bien bâti, paraissant la cinquantaine. Sur la tête, il avait une casquette de marinier qui cachait une partie de ses cheveux grisonnants. La barbe qu'il portait était assez courte et bien entretenue. Avec le costume dont il était habillé, cela lui donnait l'aspect de quelqu'un soigneux de sa personne.

En parlant avec lui, lorsque nous faisons le chemin vers la chapelle passant par plusieurs couloirs et jardins, j'ai appris les origines, en 1835, ainsi que les raisons d'être de la maison de santé. Le premier médecin directeur de l'établissement, me disait-il, fut Albert Vanderkindere.

Nous faisons ainsi le parcours pour arriver à la chapelle. Pour situer son emplacement avec l'extérieur de l'établissement, celle-ci avait été bâtie presque en face de la rue de la Seconde Reine, dans un endroit un peu retiré de l'ensemble des divers bâtiments.

L'emplacement de la chapelle se trouve sur le plan. C'est important de se figurer le chemin qu'il y avait à faire depuis l'entrée dans l'établissement.

La chapelle était rectangulaire, environ quinze mètres en longueur sur cinq en largeur. Pour accéder à l'intérieur, il y avait une double porte en chêne. À l'intérieur, aucune décoration spéciale, à part les divers objets d'ameublement nécessaires. Les murs étaient chaulés, ce qui donnait un aspect un peu austère. Sur le mur du fond, à une certaine hauteur, un grand Christ en bois cloué sur une croix y était accroché. En-dessous de celui-ci, il y avait l'autel placé sur une vaste estrade de trois marches de hauteur. L'autel lui-même était d'un style sobre et fait en deux parties. Le bas avait une hauteur d'environ un mètre, en longueur deux mètres, en profondeur septante centimètres. Sur le dessus de celui-ci il y avait une épaisse tablette qui était ornée d'une belle nappe blanche. Cela permettait à l'officiant

hauteur de ce paquet lui arrivait jusqu'au menton. À la chapelle, il se mettait toujours à la même place – première rangée de gauche – ses livres étaient déposés sur la chaise voisine. S'en servait-il pendant l'office, je ne saurais le dire, j'avais le dos tourné. À la sortie, même manière de procéder qu'à l'entrée. Il sortait le dernier ne regardant personne.

En sortant de la chapelle, environ à une dizaine de mètres, l'on voyait un pignon de bâtiment dont la façade se trouvait sur un des côtés. À la base de celui-ci, juste à la moitié de sa longueur, avait été planté il y a des années un arbre en espalier. C'était un magnifique poirier dont les branches attachées au mur s'étendaient dans toutes les directions de sa surface. L'été se terminait, l'arbre était garni de beaux fruits. Il était admiré. C'est ce que, en particulier, faisaient deux hommes. Le mal c'est qu'ils regardaient tous les deux la même poire. Cela eut comme résultat, d'abord une discussion qui s'envenima pour se terminer en un fameux pugilat. Les surveillants eurent des difficultés à les séparer. Il fallut un certain temps avant que le calme soit rétabli. C'est ainsi, qu'à cause d'une même poire convoitée par deux personnes, cela aurait pu avoir des conséquences plus graves. Même la poire coupée en deux n'aurait pas été la solution du problème!

La démolition de la maison de santé

C'est en 1926 que la maison de santé succomba sous les coups de pioches des démolisseurs. Ce grand ensemble de bâtiments ainsi que les murs d'enceinte disparaissaient après plus de nonante ans d'existence.

Petit à petit, le tout fut démolì. L'on pouvait voir de la chaussée d'Alseberg un vaste terrain qui se prolongeait jusqu'à la rue de la Mutualité. Dans un court laps de temps l'on vit s'ériger des bâtiments chaussée d'Alseberg et rue Vanderkindere. La plus importante réalisation fut le prolongement de la

rue Meyerbeer à travers tout le terrain jusqu'à la chaussée d'Alseberg (voir plan page 11). Cela a eu comme principale conséquence que de nombreux immeubles y furent bâtis et augmenta le taux de population. Ainsi, grâce à l'exploitation de ce vaste terrain devenu libre, un nouveau quartier a vu le jour dans le haut de Uccle.

La rue du Bouvreuil, ancien Brusselweg

Celle-ci avait son point de départ dans la rue Vanderkindere, entre les n^{os} 108 et 110, juste en face de la rue Boetendael. C'était plutôt une large ruelle qui séparait deux pignons de maisons. À quelque vingt mètres de l'entrée, à droite, il y avait cinq petites maisons à un étage bâties les unes à côté des autres. Toutes étaient habitées par des ouvriers ou des employés. Dans une, il y avait un cordonnier, dans une autre un surveillant de prison. Un peu plus loin, à gauche dans la ruelle, il y avait un cul-de-sac assez long où se trouvaient également cinq maisons à un étage, de même style que les premières. Toutes étaient habitées. Vu le nombre d'habitants qu'il y avait, lorsque l'on passait par là, ce petit coin caché était bien vivant.¹

Quittant la partie habitée, le chemin se prolongeait en droite ligne à travers les parcelles cultivées jusqu'à la place Constantin Meunier. C'est ainsi qu'en l'empruntant les gens l'appelaient le *Brusselweg*, c'était pour eux le plus court chemin pour aller en ville.

En 1944, quelques jours avant la Noël, par une matinée hivernale, un V1 est tombé sur la ruelle et ses alentours. Les résultats de cette explosion furent très désastreux. Des pertes en vies humaines, des blessés, dont plusieurs gravement, plusieurs maisons complètement démolies, d'autres endommagées et aussi énormément de vitres brisées dans les rues avoisinantes. Compte tenu du temps qu'il faisait ce jour-là, c'était très dur.

C'est ainsi qu'un vieux petit coin du haut de Uccle fut rayé de la carte.

1 Voyez également, sur ce coin d'Uccle peu connu, l'article de M. Raf Meurisse « Carrés ou groupes de

maisons inconnus ou démolies à Uccle », *Ucclesia* n° 177, septembre 1999, p. 8.

Het fabriek van Stalle

Raf Meurisse

VROEGER moet hier een papier gestaan hebben, want een brief over weduwe Degenst van 1820 ondertekent door zekere Van Vampenhout en Schamps schrijven, dat het waterrad en raderen nog te zien waren. Het is het bewijs dat er ook gewerkt werd met wa-

terkracht om de drijfkracht te leveren voor de fabriek. Ook hier is met de opkomst van de stoommachine deze drijfkracht verloren gegaan. Fabriek was gelegen langs de Stallestraat en Baron G. Van Hammestraat.

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1790	1794	eigenaar	Henri Joseph Bosdever ° te Leuven, werkte met de kracht van een waterrad
1800			
1810	1810	eigenaar	Koevoet en Compagnie
	1813	eigenaar	Antoon Degenst: men drukt al met koperen Cylinders
1820	1820	erfenis	Wed Degenst Antoon
	1826	verkoop	Wed Degenst verkoopt aan Thomas Wilson
1830	1830		Opstand bij onafhankelijkheid België: bezetting door gepeupel en beschadiging fabriek, gebouwen en machine's
	1832		Plaatsen van een nieuw stoommachine
1840	1842	verhuurt	Werd verhuurt aan Broer John Wilson en Charles Verhulst
	1849	verkoop	Aan John Wilson. totale oppervlakte: 4 ha 30 ca
1850			
1860	1860		Aanvraag door Ch. Verhulst directeur om een deel van Geleitsbeek te verbinden door het plaatsen van buizen ondergronds en sluizen, met de Ukkelbeek
	1860		Charles Verhulst werd burgemeester van Ukkel 1860-1861
	1862	verkoop	Weduwe John Radcliffe Wilson aan Charles Verhulst
	1863		Bijpas van Geleitsbeek werd aangelegd vanaf voorbij de Creetmolen door het fabriek naar de Ukkelbeek
	1864		S.A. de Stalle pour la Fabrication d'Indiennes
	1868		S.A. werd ontbonden, en werd S.A. de Stalle pour le Blanchissement et l'Impression des Tissus
1870	1870		Scheikundige Dietz Directeur met 196 werklieden, 16 bedienden, een installatie van 10 stoomketels en 10 stoommachine's
1890	1890		Er werken 232 werklieden en 20 bedienden
1900			
1910	1910		Er werken 390 werklieden met 15 motoren en 311 cv, men verwerkte er 455.000 m stof per jaar
1920	1920		Vergroting, aanvraag door directeur Edward Michiels
	1921		Transformatie van het gebouw van de gebleekte stoffen

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
	1923		Vergroting gebouwencomplex
	1924		Vergroting sommige gebouwen
	1927		50 jarig bestaan met feesten: 676 werklieden en bedienden
	1928		Aanvraag tot het bouwen van een gebouw tot gebruik voor liefdadigheidswerk
	1929		Fusie met société Cotonnière de Gand-Zele-Tubize
1930	1934		Stopzetting van het bedrijf
1940	1940	eigenaar	Usines Cotonnières de Belgique, stapelplaats voor het Duitse bezettingsleger
	1943	verkoop	In zes verschillende loten
	1944		Vijverdemping door Amerikaanse soldaten, het fabriek werd gebruikt voor reparatie legervoertuigen; en een deel van de gebouwen door gendarmerie reparatie auto
	1945		Onderkomen voor buitenlandse weggevoerden
	1947	verkoop	Aan firma l'Oreal, Ansul en anderen, deel gendarmerie
1970	1977	verkoop	Aan Firma Colruyt die een deel afbreekt als parking en verkoopscenter en nog een deel voor gendarmerie

Bronnen

- Archief van de familie Winderickx Edgard.
- *Ontdek Ukkel* Meurisse en Consoorten, 1985.
- *Ucclensia* Bimestriële uitgaven: Nrs 40, 57, 166, 172, 180. artikels van: J. Lorthiois, J.M. Pierrard en E. Sonveaux.
- ULB uitgave: *Une commune de l'agglomération bruxelloise: Uccle*, tomes I et II.
- *Quelques jalons de l'Histoire d'Uccle* Y. Lados et Consorts.



*S.A. de Stalle, 1924, 110^{ste} jaardag
Het uitreiken van de decoraties door Minister Tchoffen*

Edith Cavell ou le courage en exemple

Jean Lowies

Edith Cavell est née le 14 décembre 1865. Elle est l'aînée des quatre enfants du pasteur presbytérien, le Révérend Frederick Cavell.

APRÈS une éducation primaire inculquée par ses parents elle poursuivra des études secondaires dans un pensionnat où des cours de français sont dispensés par des enseignantes françaises. Elle sera ensuite gouvernante à Bruxelles pendant cinq ans et regagnera l'Angleterre pour prendre soin de son père malade.¹ Elle décide alors, à l'âge de 31 ans, d'entreprendre des études d'infirmière. À l'issue de celles-ci, elle occupe diverses fonctions, d'abord celle de stagiaire pour, très rapidement, accéder à des postes de responsabilité.

En 1907, le Docteur Depage fonde l'*École belge d'infirmières*. L'objectif est de former professionnellement des jeunes femmes compétentes et diplômées. En l'état, les religieuses détenaient le monopole des soins et leur formation était inexistante. Cette initiative est un progrès dans l'histoire des soins en Belgique et dans l'histoire du féminisme bien compris. Edith Cavell était la personne qui convenait pour assumer la réussite du projet. Elle répond à l'appel du Docteur Depage et accepte de prendre la direction de l'école. Elle viendra à Bruxelles en compagnie de deux collègues compatriotes qui la secondront. Pesanteur belge oblige, les premières élèves seront surtout des ressortissantes des pays voisins ...

L'agression allemande de 1914 est rapide. Les gouvernements belge et français n'y sont pas préparés. La désorganisation est totale et les décideurs militaires français et britanniques n'ont d'autre solution qu'organiser la défense sur la Marne. Nombre de militaires français, britanniques et belges sont soignés



dans les hôpitaux civils et n'ont d'autre perspective que de devenir prisonniers de guerre. Un réseau d'évasion mis en place par l'initiative privée de civils belges, se chargera de soigner et cacher les soldats alliés blessés. Il les conduira vers la clinique dirigée par Edith Cavell. Ils y seront admis comme accidentés du travail. Munis de faux papiers et revêtus de vêtements civils, ils seront exfiltrés vers les Pays-Bas, alors neutres. Ils rejoindront ultérieurement l'Angleterre afin de reprendre du

1 *Découvrez Uccle* R. Meurisse et son équipe de chercheurs, Uccle 1986.



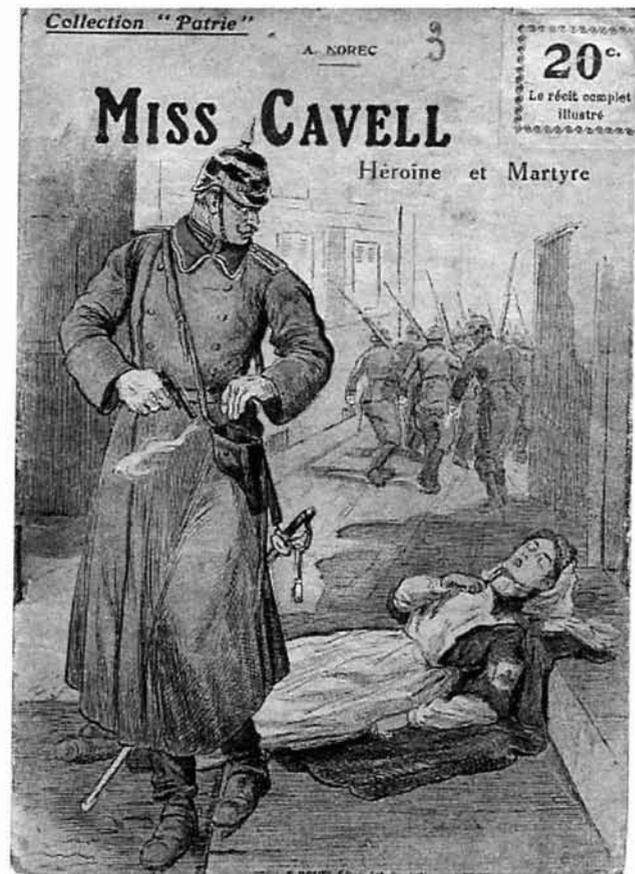
*L'arrestation d'Edith Cavell
d'après Miss Cavell, héroïne et martyre (collection «Patrie»)*

service. On estime leur nombre entre 160 et 200.

Edith Cavell sera arrêtée le 15 août 1915. Elle ne peut recevoir de visites, pas même celle de son avocat désigné d'office. L'ambassadeur des États-Unis, Monsieur Brand Whitlock, chargé des intérêts de la Grande-Bretagne et de ses nationaux du fait de l'agression allemande, intervient ainsi que l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Villalobar. Monsieur de Leval, secrétaire de la Légation américaine, de nationalité belge, s'efforce, en vain, d'envoyer un prêtre à la prisonnière. Le procès se déroule à huis clos et condamne 27 personnes impliquées dans le réseau d'évasion. Edith Cavell, sera exécutée le 12 octobre 1915. La sécurité de de Leval étant menacée ayant «flétri la conduite odieuse de l'autorité militaire allemande»² le gouvernement des États-Unis obtint son transfert à Londres.

² *Les Belges en exil* Armand Varlez, des presses de Charles Jones et Cie. Londres février 1917.

L'exécution d'Edith Cavell eut un grand retentissement dans le monde occidental. En Angleterre, des milliers de volontaires se présentèrent pour aller combattre l'agresseur allemand. En France, l'émotion sera aussi très grande. La lettre de Monsieur François, Président de la Société d'histoire et d'archéologie d'Hyères, dans le Département du Var, en Provence, en atteste. On est frappé du nombre d'artères, de places publiques dédiées en France à Edith Cavell, à la Reine Élisabeth, au Roi Albert, aux Belges et à la Belgique. La résistance courageuse sur l'Yser d'un petit peuple face à un agresseur supérieur en nombre fera que les Belges jouiront encore pendant les années d'après guerre, d'une réputation favorable dans le monde.



*Couverture de la brochure 3 de la collection «Patrie»
La Collection racontait chaque semaine un épisode de la
Grande Guerre, émouvant, dramatique, vécu,
puisé dans la glorieuse épopée.
(Éditions F. Rouff, Paris)*



La statue à l'angle des rues Edith Cavell et Marie Depage rendant hommage à Edith Cavell et Marie Depage mortes toutes deux en 1915.

COMMÉMORATION
DU
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE
DE L'
INSTITUT EDITH CAVELL - MARIE DEPAGE
ÉCOLE BELGE D'INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES



ÉDITIONS ARSCIA
1958

La dépouille d'Edith Cavell sera transférée en Angleterre après la guerre et prendra place dans la cathédrale de Norwich. Au Canada, une montagne porte son nom dans un parc national de la province d'Alberta.

La clinique Edith Cavell actuelle occupe le site de l'école d'infirmières et de la clinique de 22 chambres construites voici presque un siècle au coin des rues Edith Cavell et Marie Depage.

La lettre de H. François

*Hyères, le 24 août 2005,
Excusez moi de répondre avec retard à votre courrier du 15 mai 2005. Après recherche il apparaît que la malheureuse exécution d'Edith Cavell le 12 octobre 1915 eut un retentissement particulièrement marquant dans le département du Var ainsi qu'en atteste une lettre du préfet Roquère en date du 9 novembre faisant état de l'horreur exprimée par les élus du Conseil Général du département. Une circulaire de*



*Dans une cellule aux murs nus que meublent sommairement un lit de fer, une table et une chaise, une femme est assise ...
(collection «Patrie»)*

l'Inspecteur d'Académie adressée à toutes les écoles du Var vient également le même jour, annoncer une leçon sur l'événement qui devra être faite aux élèves le 26 novembre suivant. Que des communes se soient jointes par des «baptêmes» de rue semble être une suite logique. À noter également qu'une partie d'une voie très centrale de la ville de Hyères est devenue à la

*même époque Rue de Belgique.
Restant à votre disposition, veuillez croire en mes meilleurs sentiments.
(s) H. François, Président.*



Types d'ambulanciers allemands avec armes et cartouchières photographiés à Louvain

Glané dans nos archives

Administration, Uccle, Carloo, Stalle

Henry de Pinchart

Nous disposons encore de quelques références d'archives qui nous ont été communiquées par Henry de Pinchart. Elles concernent le plus souvent des actes privés ou des faits divers. Nous les reprenons ci-après.

Administration

Le 20 septembre 1663 Albert de Warnières, chef mayeur de Rodes fait cession à Michel van Oppem, bourgmestre (sic) d'Uccle de la charge d'archer de corps. (Chambre des comptes, supplément recueil 197, page 200)

Note Michel van Ophem fut maieur (ou maire) d'Uccle de 1659 à 1679.

1753 Requête de Jean de Becker, natif d'Uccle, depuis 14 ans garde de la maison de Lorraine à Braine l'Alleud, afin d'obtenir la place de visiteur des bières et tabac au plat pays. (États de Brabant, carton n° 113)

Le 23 octobre 1783 André Grinnaer, natif et habitant de Carloo sous Uccle, âgé de 27 ans, sollicite l'emploi de garde des droits sur les bières au quartier de Braine l'Alleud, suite au trépas de Benoit Iperseel. (États de Brabant, carton n° 122)

Uccle

Le 16 décembre 1737 Jean Baptiste Mosselmans fils de Pierre et de Marie Meerts, natif d'Uccle, est admis comme bourgeois de Bruxelles. (Chambre des comptes, supplément, recueil n° 2899)

Le 10 décembre 1739 Antoine d'Annau, fils de Martin et de Jeanne Van Halewyck,



Le Vieux Cornet

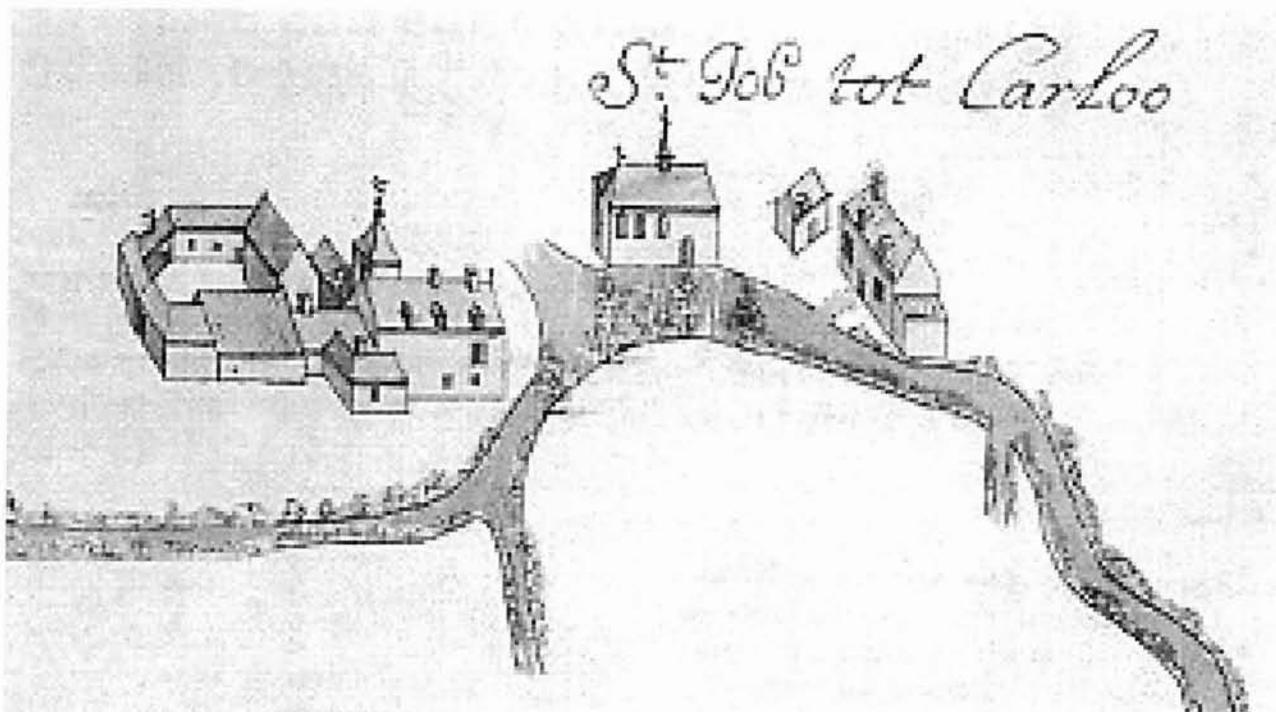
natif d'Uccle est admis comme bourgeois de Bruxelles. (idem)

Le 3 mars 1742 Guillaume Guoens, fils de Jean Baptiste et de Jeanne Marie Iperseel, natif d'Uccle est admis comme bourgeois de Bruxelles. (idem)

Le 5 pluviôse an 5 Mise en liberté de la prison de la Porte de Hal¹ de Pierre Joseph Lesoil, âgé de 32 ans, menuisier, natif d'Uccle et habitant de Bruxelles, accusé de mauvais traitement à l'égard de Nicolas Grangé. (Jugement du Tribunal correctionnel de Bruxelles, registre 151)

Le 28 octobre 1810 Décès de Corneille Michiels, natif d'Uccle, chasseur à la 3^e

¹ Voir dessin de Paul Vitzthumb, en couverture.



*Le château de Carloo en 1711
(carte issue des Minutes de l'Atlas terrier de l'hôpital de Saint-Jean)*

compagnie du 2^e bataillon du 4^e Régiment d'infanterie légère, entré à l'hôpital de Pampelune (Espagne) le 17 septembre 1810. (A.G.R. n°14, dossier des soldats belges morts à l'étranger durant l'Empire)

Du 13 septembre 1924 à mars 1926 Restauration du Vieux Cornet à Uccle, propriété de M. G. Burgeon pour la somme de 112.291 frs. (Administration des Beaux-Arts, dossier 825)

Carloo et dépendances

Le 17 novembre 1714 Les visiteurs des États de Brabant Pierre Boets et Jean Baptiste de Noël, déclarent que le 16 novembre ils ont opéré une visite au château du Baron de Carloo à Uccle, où un certain Julien Lambert habitant de la Hutte, brassait de la bière blanche, sans avoir acquitté les droits. (États de Brabant, carton 135/4)

Note La Hutte: ancienne appellation du Vert-Chasseur.

Le 9 octobre 1717 Christian de Clair époux de Jeanne Walravens, François Bonnewyn, époux de Catherine Caymans, rendent à bail pour 50 ans à la veuve Jean Maeck sept journaux 40 verges de terre à la Hutteweyde sous Uccle, touchant à la chaussée de Waterloo. (Archives Ecclésiastiques farde n° 5732)

Le 24 février 1740 Vincent Ceuppens habitant la Diesdelle, brasseur au Bourgonscruids à Carloo sollicite la remise d'une amende de 210 florins. (États de Brabant, carton n° 104)

Note ou «Croix de Bourgogne», brasserie-taverne au Vivier d'Oie.

Le 1^{er} mars 1765 Monsieur Gérard Joseph Le Sage, drossart de Carloo rend à bail pour 99 ans à Jean Lissens époux de Catherine Isabelle (?) un demi bonnier de terre sous Carloo. (Notariat général du Brabant, registre n° 18240)

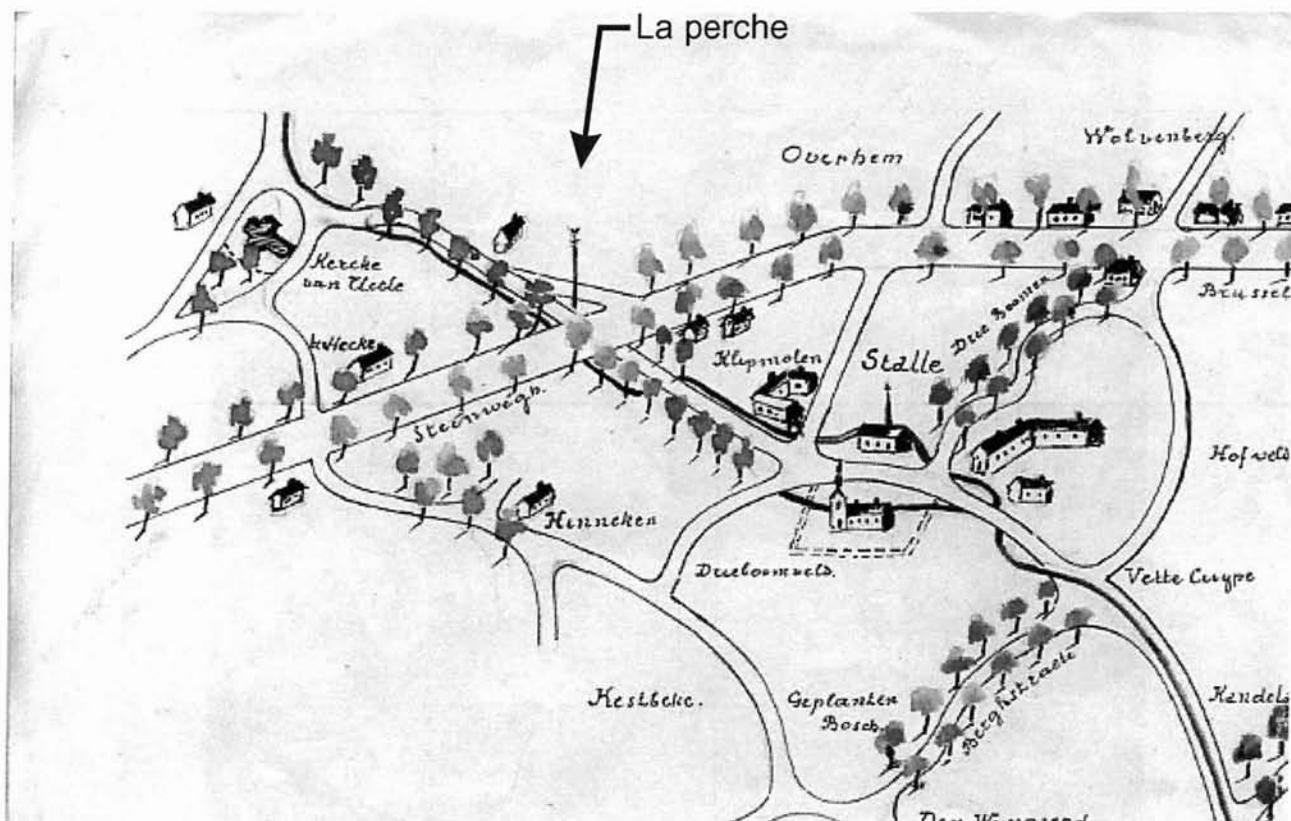
Note Le maieur de Carloo portait le titre de drossart. Gérard Joseph Lesage fut drossart de Carloo de 1738 à 1765.



*La ferme-auberge du Vieux Cornet avant sa restauration
(Eau-forte de Henri Quittelier)*



Le Vieux Cornet après sa restauration



Extrait de la carte «Ancienne Seigneurie de Stalle» d'après la carte figurative de C.J. Everaert dressée en 1775
(A.G.R. Cartes et plans n° 216)

Le 25 mars 1780 Testament d'Honorable Élisabeth de Greef, habitante de la baronnie de Carloo.
(Notariat Général du Brabant, recueil 9448, acte 23)

Le 30 août 1782 Décès accidentel de Louis Goens, natif d'Uccle, âgé de 8/9 ans tombé d'un chariot chargé de bois au lieudit Langeveld sur la chaussée de Waterloo.
(Chambre des Comptes, avis et lettres, recueil n° 1261)

Le 16 avril 1788 Messire Jean Joseph Philippe van der Noot est admis à l'État Noble du Brabant, en qualité de baron de Carloo.
(États de Brabant, supplément, dossier n° 74/5)

Le 18 septembre 1810 Décès à l'hôpital de la Roquette à Tortosa (Espagne) de Jean Brassiné, hussard à la 5^e compagnie, 1^{er} escadron

du 4^e Régiment de Hussards, né à Uccle, Vivier d'Oye, entré à l'Hôpital le 16 septembre.

Le 16 septembre 1817 Honorable Christian De Donder, laboureur, Anne Marie De Donder, épouse de Jean Baptiste De l'Ange, habitant du Langeveld, vendent à Pierre Panneels, habitant de Carloo, un pré de 25 ares 85 centiares sous Carloo et une rente de 27 francs sur deux maisons à St Job.

Stalle

Le 7 avril 1818 Bail de douze de 17 ares 13 centiares de terres en forme d'angle sous Stalle à l'endroit où se trouvait la perche, par Pierre Dandoy, époux de Jeanne Catherine Passe habitant de Stalle en faveur de Guillaume Van Parys.
(Notariat général du Brabant registre 35645 acte 59)

Kareelbakkerijen in Sint-Genesius-Rode

Toekennen van vergunningen door de provincie Brabant en de gemeente (1899-1914)

(2)

Jan De Cock

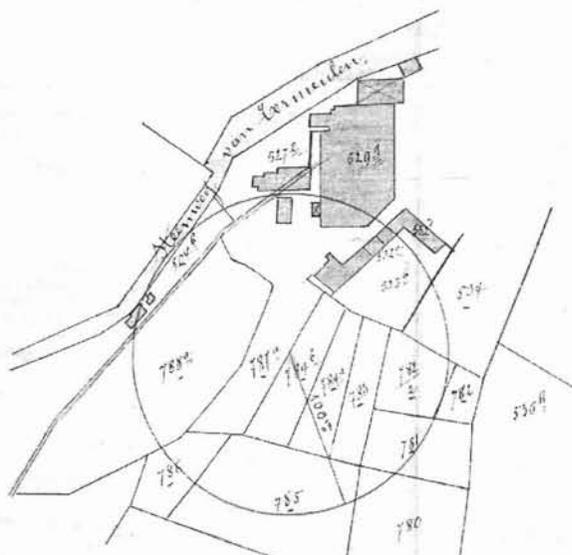
Commodo en incommodo van de Meurs

IN DE TWEEDE TABEL zijn de reacties op de *Commodo* en *incommodo* samengebracht. Zij geven de impact van de bakkerijen op de bevolking weer. Op deze manier zijn ze een goede indicator voor het inschatten van de problematiek rond deze nijverheid. Soms zijn er helemaal geen reacties, op plaatsen met veel omwonenden daarentegen stond de hele buurt op stelten. Bij verschillende vergunningen staat het jaartal tussen haakjes. Indien nodig, staat het beroep van de persoon die verzet aantekende tussen haakjes.

Voor de bronvermelding werd er bewust niet gekozen voor de voetnoten. Daar alle dossiers duidelijk van elkaar gescheiden zijn en elk hun eigen nummer dragen, leek het ons beter bij het citeren van een brief de datum tussen haakjes te plaatsen.

1. de Meurs (G 645)

Naam aanvrager	de Meurs, broeders en zusters
Functie / woonplaats	papierfabrikant, Steenweg van Termeulen (= Stationsstraat)
Aantal aanvragen en jaartal	3, in 1897, 1902 en 1903
Toegewezen / afgewezen	3 × toegewezen
Omschrijving activiteit	<i>briqueterie à la main et fours de campagne</i>
Aantal baksteenpersen	
Aantal stenen per seizoen	
Aantal ovens	
Perceel	Sectie C, n° 784 ^b



De papierfabriek van de familie de Meurs, voor de vergunning van 1903. Op de kaart ziet men de 100-meterstraal rond de ovens. Deze was nodig om de hinder te berekenen van de omwonenden.

Familie de Meurs had de stenen nodig voor de uitbreiding van de papierfabriek. Er werd door niemand verzet aangetekend, wel moet de familie de Meurs geleden hebben onder de aanvraag, daar de steenbakkerij zich niet ver van hun woning bevond, in de richting van de overheersende wind. Het ontbreken van verzet is eenvoudig te verklaren: bijna alle inwoners van de Stationsstraat en Rollebaan waren arbeiders in de papierfabriek, verzet aantekenen tegen de werkgever deed men best niet.

2. Frans Demunter (I) (G 645)

Naam aanvrager	Frans Demunter-Savenberg
Functie / woonplaats	aannemer van openbare werken «Den Hoek»
Aantal aanvragen en jaartal	3: in 1900, 1903 en 1905
Toegewezen / afgewezen	3 × toegewezen

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
EN GÉNÉRAL

F. DEMUNTER-SAVENBERG

ENTREPRENEUR
DE TRAVAUX PUBLICS

Fabrication de briques

Rhode-St-Genèse, le 17 Février 1909

M^{re} les Bourgmestres et Echevins de la
Commune de Rhode St-Genèse



Je me l'honneur de venir solliciter l'autorisation
à établir une briquetterie pour une durée de 5 années
sur mon terrain situé à Rhode St-Genèse. Lui dit.

Don Hoek J^o B n° 235

Je vous prie de me conformer aux règlements sur la matière. J'espère
Messieurs, que vous voudrez donner une suite favorable urgent
à ma demande, et je vous présente avec mes remerciements mes civilités
Bien Sincères

Demunter

Naam aanvrager	Frans Demunter-Savenberg
Omschrijving activiteit	fabrication de briques à la main
Aantal baksteenpersen	1905: 1
Aantal stenen per seizoen	1905: 250 000
Aantal ovens	1905: 1
Perceel	Sectie B, n° 110 ^a

Frans Demunter kreeg voor de derde maal de toelating van de Provincie om vanaf 1 juni 1903 de bakkerij op te richten, maar vroeg om te mogen bakken met een maand te vroegen. Het najaar van 1902 was bijzonder slecht geweest: het regende zo lang dat een belangrijke bestelling bakstenen niet klaar kwam. Hierdoor was er achterstand op de werf, verschillende families die Frans inhuurde als dagloners dreigden hun inkomen te verliezen door gebrek aan werk (brief Frans Demunter aan de Gouverneur, 26-02-1903).

3. Pierre Wets (G 645)

Naam aanvrager	Pierre Wets
Functie/woonplaats	Zoniënwoudlaan
Aantal aanvragen en jaartal	4: in 1900, 1903, 1908 en 1912
Toegewezen / afgewezen	4 x toegewezen
Omschrijving activiteit	procédés manuels, four de campagne
Aantal baksteenpersen	1912: 1
Aantal stenen per seizoen	
Aantal ovens	
Perceel	1900: Sectie F, n° Z 7/2 en n° C 7/2 ²

Aantekenaar verzet	Reden van verzet
Arthur Weber (1903)	schade aan beplanting
Weduwe de Munter Witvisch (1908)	schade aan gebouwen, fruitbomen en andere gewassen

Aantekenaar verzet	Reden van verzet
Weduwe Arthur Weber (1912)	algemeen verzet
Ed. Quivy (Pâtisserie-confiserie, chaussée d'Ixelles) (1912)	schade aan tuin
Alfred Henrard (1912)	algemeen verzet <Vous remerciant déjà de tout ce que vous ferez pour protéger l'Espinette Centrale...>
Alfred Henrard (1912)	algemeen verzet (brief aan Gouverneur Beco)
Alfred Henrard (1912)	algemeen verzet (brief aan Burgemeester en Schepenen)
Goerges Lequime (1912)	schade aan omwonenden, aantrekken van inbrekers (brief uit Algiers)
Goerges Lequime (1912)	aanzienlijk verlies van eigendom (brief uit Londen)
Simonis (1912)	schade aan gewassen, aantrekken van muggen, ...

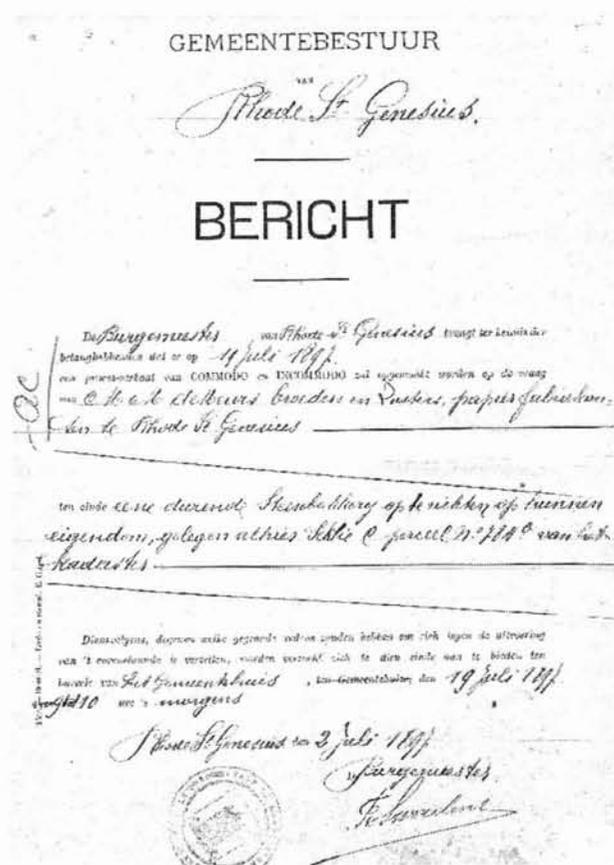
Van alle dossiers is dat van Pierre Wets het omvangrijkste en emotioneel het meest geladen. De reden is niet ver te zoeken: de kareelbakkerij lag middenin de nieuwe wijk met de villa's van de Middenhut. Voor de eerste aanvraag in 1900 werd er geen enkel verzet aantekend. Dit veranderde echter naarmate de Middenhut werd volgebouwd. De rijkere klasse (of Bourgeois) kwam zich vestigen in deze nieuwe verkaveling, waar ze konden genieten van de heilzame lucht en de aanwezigheid van het Zoniënwoud. Rond de eeuwwisseling liep de tram er nog, residenten van de Middenhut werkten in Brussel en waren van de eerste pendelaars.

Een bijkomend probleem was de verdere verbrokkeling van de percelen. Het perceel waarop de ovens stonden werd in steeds kleinere stukjes verkaveld. De toestemming werd verleend, maar de oven mocht pas ten vroegste aangestoken worden op 1 juni. Net zoals Frans Demunter vroeg Wets om een maand vroeger te beginnen, er waren nog verschillende huizen in aanbouw. Indien er

geen bakstenen meer aangemaakt werden, verloren enkele mensen hun baan.

Pas voor de nieuwe aanvraag van 1912 gingen de poppen aan het dansen. Van alle omwonenden kwamen hevige reacties. Een van de scherpste tegenstanders is Georges Lequime. Enkele jaren ervoor verkavelde hij bijna de helft van de Middenhut en hij bezat er nog steeds een groot deel van de gronden. Later werd de straat tussen de Jonetlaan en Waterloosesteenweg naar hem genoemd.

Vanuit Algiers (!) schreef Georges Lequime naar de burgemeester en schepenen van de gemeente. Ondanks de verre afstand bleek hij bijzonder goed op de hoogte te zijn van het reilen en zeilen in Sint-Genesius-Rode. In zijn brieven is hij duidelijk bewust van zijn meerwaarde en spreekt hij telkens van *...mes terrains...*, *...nos maisons...*, *...notre decision...*! Niet enkel de schadelijke en vervuilende rook is nefast voor de omwonenden, ook andere negatieve elementen gingen gepaard met het bakken van kareel. *Nous avons déjà le fléau des cambrioleurs, et ça manquait encore que d'avoir des briqueteries pour chasser tous les amateurs!* (brief van 06-05-1912). De vrees kon gegrond zijn,





Messieurs
 les Bourgeois et Echevins
 de la commune de
 Rhode S. Genies

Messieurs,
 j'apprends par
 votre honnorable lettre du 10 ce que
 le sieur P. Wets fait appel,
 contre
 la décision de la décision de
 la députation permanente qui
 lui interdit d'établir son
 briqueterie à proximité de

mes terrains.
 Pour autant que de besoin,
 je réitère ma protestation
 contre l'établissement de
 ladite Briqueterie, en vous
 faisant remarquer que si
 la décision de la députation
 permanente venait à être
 infirmée ce serait pour moi
 un voisinage désastreux qui
 me causerait des pertes irréparables.
 Je suis donc décidé à me défendre
 par tous les moyens légaux
 contre cette nuisance, qui
 compromettrait l'avenir d'une
 partie de ma propriété! Je
 ne suis pas trop en avance
 en disant que lors des
 révisions de l'Exposition Centennale

serait avec moi pour
 demander instamment
 qu'on ne s'épargne ce
 voisinage néfaste.
 Vous pourriez solliciter ma
 lettre comme bon vous
 semblera.
 Veuillez croire, Messieurs,
 à l'assurance de ma
 parfaite considération.
 Georges Lequime

Brief die Georges Lequime schreef vanuit Londen om te protesteren tegen de vergunning van Pierre Wets

daar vele ingehuurde steenbakkers als nomaden rondtrokken van werf naar werf. Deze vreemde 'gastarbeiders' kregen het wantrouwen van de omwonenden. De link naar enkele diefstallen was dan ook snel gelegd.³
 De vele protesten bleken het Ministerie van Arbeid en Industrie wakker te schudden. De aanvraag van 1912 kreeg een negatief advies en werd doorgespeeld naar de provincie, die volgde in het advies. De oven lag op minder dan 30 meter van de huizen langs de Zoniënwoodlaan, te dicht voor het maken

van baksteen. Tegen deze beslissing tekende Pierre Wets prompt beroep aan. Ook hier kreeg Georges Lequime lucht van, vanuit het 'Grand Hotel' op Trafalgar Square (!) wette hij opnieuw zijn pen tegen het college. 'Ce serait pour moi un voisinage désastreux qui me causerait des pertes irréparables. Je suis donc décidé à me défendre par tous les moyens légaux contre cette nuisance, qui compromettrait l'avenir d'une partie de ma propriété!' (brief van 12-09-1912).

(Wordt vervolgd)

3 zie ook: VANHEMELRYCK, F. en DE BECKER, U., *Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode*. Sint-Genesius-Rode, 1982. p. 345.